



Permanence UFC-Que Choisir

## AGENDA

DÉMARCHES

**Mardi 11 janvier 2022**

### Permanence UFC-Que Choisir

Vous avez un litige avec votre assureur, votre garagiste, votre fournisseur téléphonie ou internet...

Vous cherchez à vous informer sur vos droits de consommateur ?

L'association UFC-Que Choisir, et son unité locale de la région de Versailles, vous répond au téléphone chaque deuxième mardi du mois pour trouver des solutions.

- 2e mardi du mois
- 15h30 à 18h30

[inscription sur mes démarches en ligne](#)

Ou par téléphone au **01 34 58 50 00**